

RCS : FREJUS
Code greffe : 8303

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de FREJUS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2019 B 00707
Numéro SIREN : 851 757 302
Nom ou dénomination : 2C HOME MANAGEMENT ET SERVICES

Ce dépôt a été enregistré le 28/07/2022 sous le numéro de dépôt 4715

“ SAS 2C HOME MANAGEMENT ET SERVICES ”

Société par actions simplifiée
Au capital de 1000 EUROS
Siège social : Chez DEFFI BUSINESS
102 Avenue Georges Clemenceau
83310 COGOLIN
RCS FREJUS
851 757 302

GREFFE du TRIBUNAL du COMMERCE de FREJUS

DÉPÔT DU

28 JUIL. 2022

N°

2022/4715

**PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU
23 JUIN 2022**

L'an deux milles vingt deux et le 23 Juin, à seize heures, les associés se sont réunis Chez
DEFFI BUSINESS
102 Avenue Geroges Clemenceau
en assemblée générale ordinaire sur convocation de la gérance.

Sont présents :

MME DESCHANEL Christine
Propriétaire de 50 actions
Ci.....50 actions

MR DESCHANEL Christophe
Propriétaire de 50 actions
Ci.....50 actions

Total des parts présentes ou représentées : 100 actions sur les 100 actions composant le capital social.

Mme DESCHANEL CHRISTINE préside la séance en qualité de Présidente associée

La présidente constate que les associés présents ou représentés possèdent plus de la moitié des parts composant le capital social et qu'en conséquence l'assemblée peut valablement délibérer.

La Présidente dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

- les copies des lettres de convocation et les récépissés postaux ;
- le rapport de gestion de la gérance ;

C.D
C.D

11/11

1. The first part of the document discusses the importance of maintaining accurate records of all transactions. It emphasizes that this is essential for the proper management of the organization's finances and for ensuring compliance with relevant regulations.

2. The second part of the document outlines the various methods used to collect and analyze data. It describes how this information is used to identify trends and make informed decisions about the organization's future direction.

3. The third part of the document focuses on the role of technology in modern business operations. It highlights how digital tools have revolutionized the way companies interact with their customers and manage their internal processes.

4. The fourth part of the document discusses the challenges faced by organizations in a rapidly changing market. It offers strategies for overcoming these challenges and staying ahead of the competition.

11/11

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Exercice ouvert le	01012021	et clos le	31122021	Régime simplifié d'imposition	<input checked="" type="checkbox"/>
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	<input type="checkbox"/>
PME innovantes, cocher la case ci-contre <input type="checkbox"/>					
Option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case <input type="checkbox"/>					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société:		Adresse du siège social:	
SAS 2C HOME MANAGEMENT ET SERVICES		102 AVENUE GEORGES CLEMENCEAU CHEZ DEFFI BUSINESS 83310 COGOLIN	
SIRET	8 5 1 7 5 7 3 0 2 0 0 0 1 9	Ancienne adresse en cas de changement:	
Adresse du principal établissement:			

REGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 2258 SD) **DEPOT DU**

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante: _____

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère: _____

28 JUL. 2022
2022/15

B ACTIVITE

Activités exercées	Si vous avez changé d'activité, cochez la case <input type="checkbox"/>
--------------------	---

C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065)

Résultat fiscal	Bénéfice imposable au taux normal	0	Déficit	
Bénéfice imposable à 15%	2 663	Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %		
Plus-values	PV à long terme imposables à 15%		PV à long terme imposables à 19%	
	Autres PV imposables à 19%		PV à long terme imposables à 0%	
			PV exonérées (art. 238 quinquies)	

Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches

Entreprises nouvelles, art 44 sexies <input type="checkbox"/>	Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A <input type="checkbox"/>	Zone de restructuration de la défense art. 44 terdecies <input type="checkbox"/>
Entreprises nouvelles, art 44 septies <input type="checkbox"/>	Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies <input type="checkbox"/>	Autres dispositifs <input type="checkbox"/>
Massifs urbains à dynamiser (BUD), art. 44 sexdecies <input type="checkbox"/>	Zones franches urbaines - Territoire entrepreneur, art 44 octies A <input type="checkbox"/>	
Société d'investissement immobilier cotée <input type="checkbox"/>	Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies <input type="checkbox"/>	
	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas) <input type="text"/>	Plus-values exonérées relevant du taux de 15 % <input type="text"/>

Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065)

Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt

Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065)

Recettes nettes soumises à la contribution 2,50%

F ENTREPRISES SOUMISES OU DESIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4 (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)

- Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-1-1), cocher la case ci-contre

- Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée

Nom	
NIF	

- Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-1-2), cocher la case ci-contre

Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe	Nom	
	NIF	

G COMPTABILITÉ INFORMATISÉE

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? OUI NON

Si oui, indication du logiciel utilisé: CEGID

Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr. Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr.

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:		Nom et adresse du conseil:	
Cabinet Comptabilité Conseil du des Vitrines du Soleil 3310 PORT GRIMAUD Tél: 04.94.56.26.46			
CGA/OMGA	Viseur conventionné	(Cocher la case correspondante)	Identité du déclarant:
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur conventionné:			Date: _____ Lieu: COGOLIN
N° d'agrément du CGA/OMGA/viseur conventionné			Qualité et nom du signataire: PRESIDENT
Examen de conformité fiscale (ECF)			Signature: DESCHANEL CHRISTOPHE

Carifié conforme

Deschanel

111

111

111

111

111

111

111

111

111

111

111

111

111

111

111

111

111

111

111

111

111

111

111

111

111

111

111

111

111

111

111

111

111

111

111

111

111

Désignation de l'entreprise SAS 2C HOME MANAGEMENT ET SERVICES Néant *

Adresse de l'entreprise 102 AVENUE GEORGES CLEMENCEAU 83310 COGOLIN

Numéro SIRET * 8 5 1 7 5 7 3 0 2 0 0 0 1 9

Durée de l'exercice en nombre de mois * 1 2 Durée de l'exercice précédent * 1 9

				Exercice N clos le		Exercice N-1 clos le		
				3 1 1 2 2 0 2 1		3 1 1 2 2 0 2 0		
ACTIF		Brut	Amortissements - Provisions	Net	Net			
		1	2	3	4			
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles	010	012					
	Fonds commercial *							
	Autres *	014	016	800	800			
	Immobilisations corporelles *	028	030					
	Immobilisations financières * (1)	040	042					
	Total I (5)	044	048	800	800			
ACTIF CIRCULANT	STOCKS							
	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	052					
	Marchandises *	060	062					
	Avances et acomptes versés sur commandes	064	066					
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés*	068	070				
		Autres * (3)	072	074	1	434		
	Valeurs mobilières de placement	080	082					
	Disponibilités	084	086	3 822	3 822		86	
	Charges constatées d'avance *	092	094					
		Total II	096	098	3 823	520		
	Total général (I+II)	110	112	4 623	520			
PASSIF				Exercice N NET	Exercice N-1 NET			
				1	2			
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120		1 000	1 000			
	Ecart de réévaluation	124						
	Réserve légale	126						
	Réserves réglementées*	130						
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants * 131)	132						
	Report à nouveau	134		(3 604)				
	Résultat de l'exercice	136		5 868	(3 604)			
	Provisions réglementées	140						
	Total I	142		3 264	(2 604)			
	Provisions pour risques et charges		Total II	154				
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156						
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164						
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166						
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : 169)	172	160	559	3 124			
	Produits constatés d'avance	174						
		Total III	176		559	3 124		
	Total général (I + II + III)	180		3 823	520			
RENOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	(4) Dont dettes à plus d'un an	195				
	(2) Dont créances à plus d'un an	197	(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182				
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199	Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184				

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Formulaire obligatoire (article 302 Section A bis du Code Général des Impôts)		Désignation de l'entreprise		SERVICES						Néant								
A - RÉSULTAT COMPTABLE				Exercice N clos le			Exercice N-1 clos le											
				13	1	2	2	0	2	1	13	1	2	2	0	2	0	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *			209							210							
	Production vendue	biens	dont export et livraisons intracommunautaires	215							214							
			services *	217							218		14	167				
	Production stockée *	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)									222							
	Production immobilisée *										224							
	Subventions d'exploitation reçues										226							
	Autres produits										230						0	
Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)										232		14	167					
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)										234							
	Variation de stock (marchandises) *										236							
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)										238							
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *										240							
	Autres charges externes * :		dont crédit bail :								242		7	856			2 789	
	Impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)		243								244						
	Rémunérations du personnel *											250						
	Charges sociales (cf. renvoi 380)											252						
	Dotations aux amortissements *											254						800
Dotations aux provisions											256							
Autres charges		dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *	259								262		44					
		dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260															
Total des charges d'exploitation (II)										264		7	900			3 589		
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)										270		6	267			(3 589)		
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers										280		0				0	
	Produits exceptionnels										290							
	Charges financières										294		0				15	
	Charges exceptionnelles		dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)	347								300						
			dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)	348														
Impôts sur les bénéfices *											306		399					
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)										310		5	868			(3 604)		
B - RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2									312		5	868	314			
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *										316							
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles										318							
	Provisions non déductibles *										322							
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033.not)										324		399					
	Divers *	dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247		Ecart de valeurs liquidatives sur OPC*	248					330							
	Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option				(Part de loyers dispensés de réintégration)	249					251							
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime										998							
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime										999							
Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime																	997	
Déductions	Entreprise nouvelles (44. sexies)	986		Zone franche urbaine (44 octies A)	987		Zones de reconstruction de la défense (44 terdecies)	127		Zones de revitalisation rurales (44 quaterdecies)	138						342	
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981		Jeune entreprise innovante (44. sexies A)	989		Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	991										
	Divers (44 quaterdecies)	ZFA NG (44 quaterdecies)	345	Investissements outre-mer	344		Crédance due ou report en arrière du déficit	346		Bassins urbains à dynamiser-EUD (art. 44 terdecies)	992						350	
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies) A B C D E F G							993										
	RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS										352		6	267	354			
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière : (Entreprises I.S. seulement)										356							
	Déficits antérieurs reportables : *3.....6.044																3 604	
RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS										370		2	663	372				

Désignation de l'entreprise : SAS 2C HOME MANAGEMENT ET SERVICES

Néant *

I	IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *
ACTIF IMMOBILISÉ										Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406		
	Autres	410	800	412		414		416	800	800
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426		
	Constructions	430		432		434		436		
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442		444		446		
	Installations générales agencements divers	450		452		454		456		
	Matériel de transport	460		462		464		466		
	Autres immobilisations corporelles	470		472		474		476		
Immobilisations financières		480		482		484		486		
TOTAL		490	800	492		494		496	800	800

II	AMORTISSEMENTS	Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES									
Fonds commercial		495		497		498		499	
Autres immobilisations incorporelles		500	800	502		504		506	800
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516	
	Constructions	520		522		524		526	
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532		534		536	
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546	
	Matériel de transport	550		552		554		556	
	Autres immobilisations corporelles	560		562		564		566	
TOTAL		570	800	572		574		576	800

III PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

(19%, 15% et 0% pour les entreprises à l'IS, 16% pour les entreprises à l'IR)
(Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.	1	2	3	4	5
	6	7	8	9	10

Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values			
					Court terme *	Long terme		
						19 % ⑥	15 % ou 12.8 % ⑦	0 % ⑧
①	②	③	④	⑤	⑥	⑦	⑧	
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589
Plus-values taxables à 19 % (1)		579		Régularisations	590	583	594	595
TOTAL					596	585	597	599

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT.

(1) Les plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210 E et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

④

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - CRÉDITS D'IMPÔTS

Désignation de l'entreprise : SAS 2C HOME MANAGEMENT ET SERVICES

Néant *

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A		NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		AUGMENTATIONS : dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606			
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607			
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616			
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626			
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636			
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646			
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656			
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666			
TOTAL		680		682		684		686			

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations		Reprises	
Fonds commercial	681		683	
Autres immobilisations incorporelles	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques matériel et outillage	730		735	
Inst. générales agenc. am. divers	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES A PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPOT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033 B		780

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits imputés				983	3 604
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (Montant porté lignes 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent)		982	3 604	Déficits reportables	984
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)		982 bis		Déficits de l'exercice	860
Nombre d'opérations sur l'exercice		982 ter		Total des déficits restant à reporter (870=984+860)	870

III DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	381	
- dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin	325	
- dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327	
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant (Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT)	380	
- dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS	326	
N° du centre de gestion agréé	388	
Montant de la TVA collectée	374	2 833
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378	729
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI	397	

5

Désignation de l'entreprise : SAS 2C HOME MANAGEMENT ET SERVICES			Néant <input checked="" type="checkbox"/>	
Exercice ouvert le : 01/01/2021	et clos le : 31/12/2021	Durée en nombre de mois	1	2

DECLARATION DES EFFECTIFS

Effectif moyen du personnel * :	376	
dont apprentis	657	
dont handicapés	651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale	861	

CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE**I- Chiffre d'affaires de référence CVAE**

Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	108	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées	118	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	119	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges	105	
TOTAL 1	106	

II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée

Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)	115	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	143	
Subventions d'exploitation reçues	113	
Variation positive des stocks	111	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	116	
Retrèvements sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	153	
TOTAL 2	144	

III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (1)

Achats	121	
Variation négative des stocks	145	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances	125	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	146	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	133	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)	148	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	128	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	135	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	150	
TOTAL 3	152	

IV- Valeur ajoutée produite

Calcul de la valeur ajoutée (total 1 + total 2 - total 3)	137	
---	-----	--

V- Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises

Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF).	117	
--	-----	--

Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE

Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre.
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD

Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case	020	
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)	022	Effectifs au sens de la CVAE *
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)	026	
Période de référence	024	160
Date de cessation		186

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.

* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2033-NOT-SD § Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs.

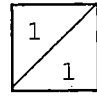
6

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFIR N° 2033-1 2022

Formulaire obligatoire
art. 38 de l'annexe III du C.G.I.)

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)



(1) Néant *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE

N° SIRET

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

ADRESSE (voie)

CODE POSTAL

VILLE

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	2	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	100

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

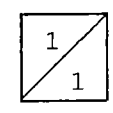
(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame, MLE pour Mademoiselle.
* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

7

FILIALES ET PARTICIPATIONS

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)



(1)

N° de dépôt

Néant *

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 2 0 2 1

N° SIRET 8 5 1 7 5 7 3 0 2 0 0 0 1 9

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS 2C HOME MANAGEMENT ET SERVICES

ADRESSE (voie) 102 AVENUE GEORGES CLEMENCEAU CHEZ DEFFI BUSINESS

CODE POSTAL 83310 VILLE COGOLIN

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE 905

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

DETAIL LIASSE 2033-B

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2021 12	31/12/2020 19	Euros	%
PRODUCTION VENDUE DE SERVICES	14 167		14 167	
70820000 COMMISSIONS ET COURTAGES	14 167		14 167	
AUTRES PRODUITS	0		0	
75000000 AUTRES PRODUITS GESTION COURAN	0		0	
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	14 167		14 167	
AUTRES CHARGES EXTERNES	7 856	2 789	5 067	181.69
60630000 FOURNITURES D'ENTRETIEN ET PET		333	333	100.00
60640000 FOURNITURES ADMINISTRATIVES		100	100	100.00
61320000 DOMICILIATION DEFFI BUSINESS	550	962	413	42.86
61500000 ENTRETIENS ET REPARATIONS	141		141	
62200000 REMUNERATIONS D'INTERM.HONOR.	2 360	200	2 160	NS
62270000 FRAIS D'ACTES	179	675	496	73.48
62310000 ANNONCES ET INSERTIONS	87		87	
62500000 DEPLACEMENTS MISSIONS RECEPT.	1 561		1 561	
62510000 INDEMNITES KILOMETRIQUES	2 755		2 755	
62700000 SERVICES BANCAIRES	223	519	296	57.07
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS		800	800	100.00
68111000 DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS		800	800	100.00
AUTRES CHARGES	44		44	
65000000 AUTRES CHARGES GESTION COURANT	1		1	
65100000 REDEVANCES BREVETS, LICENCES	43		43	
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	7 900	3 589	4 311	120.12
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION	6 267	3 589	9 856	274.62
PRODUITS FINANCIERS	0	0	0	110.00
76800000 AUTRES PRODUITS FINANCIERS	0	0	0	110.00
CHARGES FINANCIERES	0	15	15	99.14
66100000 CHARGES D'INTERETS	0	0	0	18.75
66800000 AUTRES CHARGES FINANCIERES		15	15	100.00
IMPOTS SUR LES BENEFICES	399		399	
69500000 IMPOTS SUR LES BENEFICES	399		399	
2 - BENEFICE OU PERTE (Produits - Charges)	5 868	3 604	9 472	262.82

